

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 90122 du 1^{er} octobre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1235391S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 119096 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128672S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} décembre 2012 :

Gruszczynski, Yves	Nigend : 105 932	Numéro de livret de solde : 5 172 644
Viviani, Philippe	Nigend : 127 995	Numéro de livret de solde : 5 280 887

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2012 :

Pilot, Thierry	Nigend : 144 472	Numéro de livret de solde : 8 003 085
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 1^{er} octobre 2012.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET